

## L'édition à l'ère numérique : la valeur ajoutée des éditeurs

À l'heure où le numérique et l'intelligence artificielle bouleversent en profondeur la création et la diffusion du livre, les éditeurs sont sur le front. Ils veulent garantir la valeur des contenus qu'ils publient et en assurer la protection. En accompagnant les auteurs dans la production d'œuvres originales, ils entendent préserver la diversité culturelle. Que deviendraient, en effet les œuvres et leurs auteurs, si les IA deviennent les seules créatrices, sans garde-fous ni éthique ? Les associations d'éditeurs, l'ADEB et les éditeurs singuliers, entendent défendre collectivement les contenus originaux, y compris devant les tribunaux, tout en accueillant l'évolution des technologies de manière constructive.

### L'édition professionnelle : un label de qualité

L'originalité et la qualité des œuvres, empreintes de la personnalité de leur auteur, constituent les socles de notre culture, sa richesse. Les éditeurs jouent un rôle clé dans la sécurisation de ces contenus, garantissant leur véracité et leur exemplarité. Plus que jamais, leur mission est d'accompagner l'évolution de la technologie, en collaboration avec les auteurs, les associations professionnelles, le monde politique et judiciaire. Ensemble, ils doivent définir un cadre respectueux du travail créatif et préserver le patrimoine éditorial. D'une part, ils guident les auteurs à intégrer l'IA dans leur processus créatif et s'assurent qu'ils n'utilisent pas l'IA comme outil principal de création. D'autre part, ils défendent le droit moral et patrimonial des créateurs et garantissent aux lecteurs le caractère original des livres publiés.

### La protection juridique

Trois principes fondamentaux sont défendus par les éditeurs : le consentement explicite des titulaires de droits avant toute utilisation des œuvres protégées, le respect de leur intégrité et une compensation juste et équitable. Pour assurer leur pérennité, les éditeurs mettent en œuvre une stratégie juridique combinant actions décisives et mesures techniques.

Plusieurs actions collectives sont actuellement engagées, basées sur la protection des droits d'auteur, la concurrence déloyale, le parasitisme, ou encore la contrefaçon.

La récente décision du tribunal de l'entreprise de Bruxelles a reconnu l'importance manifeste des violations aux droits d'auteur sur des sites tels que LibGen et Z-Library, ordonnant le blocage de ces plateformes et imposant des sanctions lourdes aux intermédiaires (fournisseurs d'accès, moteurs de recherche, plateformes de paiement) en cas de non-respect.

Cette décision marque une avancée juridique majeure pour garantir une rémunération équitable des ayants droit et un partage correct de la valeur à l'ère de l'intelligence artificielle. Il s'agit d'un signal fort adressé aux plateformes et fournisseurs de services numériques : l'utilisation des contenus éditoriaux ne peut se faire sans respect du droit d'auteur ni sans négociation avec les éditeurs.



## Les livres scolaires : un segment typique qui requiert solutions juridiques et pratiques en ce qui concerne l'IA et le piratage des contenus

Face à l'essor rapide de l'intelligence artificielle générative, à la multiplication du piratage et au maintien d'un photocollage massif, les éditeurs belges de livres scolaires tirent la sonnette d'alarme. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les enseignants font face à un financement public nettement inférieur à celui de la Flandre, ce qui les pousse à créer massivement des « cours propres ». Ainsi, 67% des professeurs recourent, faute de ressources adaptées, à des photocopies illégales de manuels scolaires ou à l'utilisation de l'IA alimentée par ces contenus de qualité. Cette situation prive les éditeurs scolaires des revenus indispensables au développement de nouveaux outils pédagogiques. L'exception pédagogique pour la photocopie autorise uniquement des extraits limités destinés à illustrer l'enseignement, et non la reproduction intégrale de manuels. Quant à l'utilisation de contenus pour entraîner des IA, elle viole le droit d'auteur en l'absence d'autorisation.

Depuis des années, les éditeurs scolaires accompagnent chaque évolution numérique — internet, tablettes, tableaux interactifs, plateformes d'apprentissage, jusqu'à l'IA — en mettant à disposition des contenus fiables et de qualité. Leur véritable valeur ajoutée réside dans la création de ressources par des auteurs qui sont eux-mêmes enseignants, ancrés dans la réalité des classes et des programmes. Cette expertise garantit des contenus pédagogiques pertinents, conformes aux exigences scolaires et adaptés aux besoins des élèves et des professeurs.

**Lien utile :** <https://www.adeb.be>

**Contact presse :** **apropos communication**

Valérie Constant : +32 473 85 57 90

[v.constant@aproposrp.com](mailto:v.constant@aproposrp.com)

### L'IA : entre espoir et inquiétude

Selon l'European Teacher Survey (Sanoma Learning, 2025)

- **71 %** des enseignants européens s'inquiètent de l'impact de l'IA sur la qualité de l'éducation.
- **30 %** utilisent déjà des outils IA.
- **55 %** pensent qu'elle peut améliorer leur efficacité (contre 47 % en 2024).
- Seuls **14 %** croient à un impact positif sur les résultats des élèves. mais leur confiance dans l'IA pour améliorer l'apprentissage recule (-6,8 points)

Avec le soutien de la

